

BULLETIN #11 / 25 AVRIL 2025

VAREN'NEWS



ACTUALITÉS

Le point sur les actus

p.3



DOSSIER

Budget 2025

p.7



RÉTROSPECTIVE

Instants choisis

p.13

ÉDITO



Chères Varennoises, chers Varennois,

Ce nouveau volet du Varen'News met en lumière le budget de la commune pour cette année 2025 avec comme à chaque fois les dépenses de fonctionnement d'un côté, et les recettes prévisionnelles de l'autre. En dépit d'une forte pression de l'État, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Cette volonté est importante à nos yeux. Je vous invite à prendre connaissance de ce dossier en pages 7 à 9.

Pour ce qui est des « actualités », et avec l'arrivée du printemps, nous avons entamé un fleurissement conséquent et durable à différents endroits de notre village. Que ce soit par le désherbage des trottoirs, ou encore la plantation de 40 arbustes et de 96 arbres, nous poursuivons dans la préservation de la biodiversité, un thème abordé ici à de nombreuses reprises.

Aussi, vous retrouverez un autre « dossier » liés aux différentes actions sociales. La solidarité reste une vertu fondamentale à Varennes-Jarcy et elle touche toutes tranches d'âge. Je vous laisse découvrir ou redécouvrir tous les thèmes concernés en invitant chacun à apporter sa pierre à l'édifice en fonction du possible.

Concernant le projet Buren, les études de faisabilité ont été modifiées et sont actuellement en cours d'examen par un groupe de travail. Plusieurs rencontres avec M. Buren et divers partenaires permettent d'avancer dans les réflexions. Nous espérons vous proposer une présentation sous peu.

Bonne lecture à vous tous.

Bien cordialement,
Bruno Bezot

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p.3

DOSSIER p.7

RÉTROSPECTIVE p.13



ET AUSSI

ÉTAT CIVIL
AGENDA

Photographes amateurs !

Participez à l'*image du mois*
envoyez votre plus beau
cliché à :
accueil@varennes-jarcy.fr

L'image du mois



Photo Evelyne Viola



BULLETIN gratuit d'informations municipales #11

Tirage : 1300 exemplaires

Directeur de la publication : Bruno Bezot

Conception et graphisme : Jolida Srun

Photos : Adobe stock, Freepik, Daniel Hanower

Impression : Pyxis - 01 69 00 61 16

Rejoignez-nous sur
Facebook et également
sur Instagram



et
sur l'appli mobile





RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGÉ AU SEIN DU VILLAGE

RUE DE MANDRES :

► Ce réaménagement consiste dans un **premier temps à l'arrachage des arbustes existants** qui, avec le temps et la taille (en carré) sont devenus disgracieux. De plus, leur taille masque la visibilité aux personnes qui sortent de leur propriété (risque d'accidents),

► Il est envisagé de replanter cet espace avec **510 arbustes d'essences variées** à floraison jusqu'aux gelées (Deutzia Nikko, Potentille Fruticosa, Perowskia Lacy Blue,...) **agrémentés de 204 rosiers paysagés**. Ces espèces ont été choisies pour avoir un développement réduit tout en rendant cet espace plus attrayant et sécurisé,

► La première plate-bande, en **entrée de ville, côté Périgny-sur-Yerres** de 26 m² sera plantée de **vivaces** pour marquer et identifier l'accès de notre ville.

PLANTATION D'ARBRES : 96 arbres et 40 arbustes ont été plantés au niveau du stade. Ces arbres ont été choisis selon les préconisations de l'A.R.B.

(Agence Régionale de la Biodiversité) et nous permettent d'être éligibles à une subvention.

FLEURISSEMENT : Cette année, un fleurissement durable et de qualité est proposé aux Varennois en plantant des plantes vivaces dans la plupart des massifs et des pieds d'arbres (echinacea, sauges, penstemons,...) moins gourmandes en eau, les espaces fleuris comme la mairie, les commerces et le cimetière resteront en plantes annuelles qui rythmeront les saisons. Le fleurissement a été travaillé en partenariat avec l' élu en charge de celui-ci.

LE DÉSHERBAGE DES TROTTOIRS : Il sera réalisé par différents moyens mécaniques tels que la débroussailleuse, le brûleur thermique pour les endroits moins accessibles, la binette et une herse rotative pour les plus grandes surfaces. Les services de la ville n'interviendront pas directement aux pieds des murs des administrés afin d'éviter toutes dégradations, une participation de leur part serait bénéfique à la beauté du village.

JEUNES À VARENNES

Les jeunes ont participé à la buvette de la soirée Rollers Party.

Dans le Lokal, pendant les vacances de février, une soirée jeux a été organisée.

L'activité « sport libre » au gymnase s'est terminée fin mars et reprendra à l'automne prochain, et enfin le billard est terminé.

À venir des soirées jeux pendant les vacances d'avril et la mise en place de révision pour le DNB. Vous avez entre 12 et 25 ans, vous avez des envies, des attentes pour des projets, n'hésitez pas à nous contacter par mail.



L'équipe de Jeune à Varennes.



jeuneavarennnes@gmail.com
facebook et instagram.

RAPPEL INSCRIPTION À L'ÉCOLE

**POUR LES ENFANTS NÉS EN 2022
OU LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire en petite section ou nouveaux arrivants sont ouvertes.

Mail :
scolaire@varennnes-jarcy.fr



+ D'INFOS SUR

www.varennnesjarcy.fr

Rubrique > Vie éducative

CONCERT FIN D'ANNÉE LA CLEF DES CHAMPS

Après le succès de son salon de peinture, **La Clef des Champs** revient le 7 mai pour son concert de fin d'année.



ROUTE DU TREMBLAY ET RUE DU BOIS DE LA REMISE : INSTAURATION D'UN PERMIS DE LOUER

Après avoir constaté depuis plusieurs années que des logements indignes pouvaient être proposés dans certains secteurs de Varennes-Jarcy, il nous est apparu nécessaire de mettre un terme à ces pratiques en encadrant la mise en location des biens immobiliers dans ces zones.

Nous regrettons, en effet, que plusieurs actions aient été menées contre des propriétaires indécents proposant des logements insalubres à des Varennois.

Suite à une délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2024, un permis à louer est donc instauré à compter du 1^{er} juin 2025. L'objectif de cette mesure est de veiller à ce que les logements proposés répondent aux critères légaux de décence et de dignité ; elle doit permettre de lutter contre les « marchands de sommeil ».

Ce permis s'applique pour l'ensemble des **logements occupés** à titre de résidence principale du locataire, vides ou meublés, à usage d'habitation et/ou à usage mixte (habitation/professionnel) se trouvant sur le **secteur route du Tremblay et rue du Bois de la Remise**. Ne sont pas concernés : les baux commerciaux, ni les contrats renouvelés ou reconduits.

Dorénavant **une demande d'autorisation préalable à la location** devra être déposée en mairie de Varennes-Jarcy **au minimum UN MOIS avant la date souhaitée du bail**. Il conviendra de **remplir un CERFA** et d'y joindre les pièces demandées (diagnostic technique, projet de bail, plan...).

À réception d'un dossier complet, un délai d'un mois permettra l'étude du dossier.

Dans le cadre de l'instruction, une visite du logement sera effectuée afin d'évaluer son état à l'aide d'une grille de critères portant sur la sécurité et la salubrité. Un rapport sera rédigé proposant d'éventuelles prescriptions.

S'il devait apparaître, suite à ce contrôle, que le logement porte atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique, un refus de louer serait notifié. Ce dernier serait assorti de la

description des désordres constatés et la prescription des travaux à mettre en oeuvre pour y remédier.

Pour information, les refus d'autorisation seront signifiés aux demandeurs, mais seront aussi transmis à la Caisse d'Allocations Familiales, à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole, aux services fiscaux, au

comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

La loi sur la rénovation de l'habitat dégradé confie aux communes le pouvoir de prononcer les amendes relatives au permis de louer. Ainsi, le **fraudeur** est passible d'une **amende** pouvant atteindre **15000 €** selon la nature de l'infraction. (décret n° 2024-970 du 30 octobre 2024)



Toutes les informations pratiques et juridiques quant aux formalités de ce permis de louer sont disponibles en mairie de Varennes-Jarcy.

L'objectif de cette mesure est de veiller à ce que les logements proposés répondent aux critères légaux de décence et de dignité.

LA FEUILLERAIE RÉCOMPENSÉE PAR LES WEDDING AWARDS 2025 !

Parmi plus de 67 000 prestataires, l'entreprise a été désignée comme l'une des meilleures de France par les couples sur Mariages.net. Elle remporte cette année le Wedding Award dans la catégorie « Domaine mariage », une belle reconnaissance basée sur les avis laissés par les futurs mariés tout au long de 2024.

Ce prix, décerné pour la 11^{ème} année consécutive, distingue les professionnels les plus recommandés pour



La Feuilleraie.

la qualité de leurs services. Le label est désormais visible sur la vitrine de La Feuilleraie : un vrai gage de confiance pour les couples en quête du lieu parfait !



TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA FEUILLERAIE

Le domaine de la Feuilleraie a bénéficié d'importants travaux de rénovation depuis 2021. Mise aux normes de l'électricité, cloisonnements, peintures, remplacement de portes et de fenêtres...

Après ces premières rénovations, la commune s'est penchée sur le problème des volets : des modèles anciens au cachet certain, mais dont la plupart étaient dégradés par le temps.

Les premiers résultats étant particulièrement satisfaisants, la commune envisage de solliciter une nouvelle aide régionale pour étendre le programme de rénovation à l'ensemble des volets du domaine.



Subventionnées par la région Île-de-France.



UNE NOUVELLE PENSION ANIMALIÈRE OUVRE SES PORTES !

Spécialisée dans l'accueil des chats et des nouveaux animaux de compagnie (NAC), L'Arche des Zim (à Quiers dans le 77) pourra recevoir vos amis à quatre pattes à partir de mai 2025.

MAISON RURALE

Fin des travaux pour la maison rurale de la ferme. La maison rurale au cœur de la ferme du Moulin de Jarcy a été entièrement rénovée grâce aux subventions de la région Île-de-France et du département de l'Essonne. Le coût des travaux s'est élevé à 194 975 € avec 89 377 € de subventions obtenues.



PROMENADE PILATES

- À partir du mois d'avril, notre exceptionnelle coach de pilates et yoga enfants, devient guide de marche !!
- Nous vous proposons de nous retrouver **TOUS LES PREMIERS DIMANCHE DE CHAQUE MOIS** (4 mai, 1^{er} ou 8 juin et 6 juillet), entre ami(e)s ou en famille pour marcher, découvrir ou redécouvrir Varennes-Jarcy (ou ailleurs en fonction de tous), s'aérer !
- Activité gratuite. Un simple mail à l'association et vous êtes les bienvenus !



Contact sur :
pabevarennesjarcy@gmail.com

ACTIVITÉ CULINAIRE AVEC L'ATELIER DES POSSIBLES

L'Atelier des Possibles crée une nouvelle activité d'atelier de cuisine végétale sur le thème des 5 saveurs (sucré, salé, amer, acide, umami).

Un jeudi matin par mois de 9h à 13h30 « atelier cuisine » avec l'aide de **Franck notre cuisinier**, vous allez vous même confectionner un repas puis le partager avec les participants (15 maxi) et l'encadrant. L'occasion d'échanger lors d'un moment convivial...



Pour plus de renseignements, appelez **Daniel Hanower au 06 58 48 81 30**

Retrouvez les ACTUALITÉS sur :
www.varennesjarcy.fr



et sur l'appli mobile >





LOGEMENTS SOCIAUX : RÉSIDENCE DES AUFRAIS



La construction de la résidence des Aufrais, se trouvant à proximité du gymnase, arrive à son terme. Elle comprend 35 logements locatifs allant du T2 (43 m²) au T5 (101 m²).

L'inauguration de l'appartement témoin a eu lieu début mars. De beaux espaces de vie ont ainsi pu être découverts donnant pour partie sur les prés, mais aussi sur de charmantes cours intérieures.

Les locataires prendront possession progressivement de leur nouvelle habitation à compter du 2 juillet 2025.

Nous travaillons avec le bailleur social Antin Résidences afin que les emménagements s'effectuent dans les meilleures conditions. Ainsi des réunions ont été organisées afin de faire le point sur certaines remises en état de l'espace public (bouches d'égout, voirie, trottoirs...), sur la partie paysagère, sur la mise à disposition de bennes au moment des déménagements, sur une campagne d'information à mener en partenariat avec le SIVOM quant au traitement des déchets, sur les stationnements.

Concernant le futur axe de circulation allant du chemin des Aufrais à la rue de Brie, nous rencontrons du retard du fait de plusieurs paramètres dont des problèmes de successions ou encore le respect des normes imposées par les services de l'État. Nous mettons tout en œuvre depuis de

nombreux mois pour que cette voie soit créée dans les meilleurs délais afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route dans ce secteur. La société Colas est prête à intervenir dès que les dossiers administratifs seront réglés.



CHICANES

Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 13 février dernier, vos élus se sont rendus le 15 mars avec des Varennois rue de Mandres afin de faire un point concernant les chicanes et les aménagements proposés. Des réflexions sont menées à ce sujet.

À toutes fins utiles nous vous rappelons que des travaux d'enfouissement des réseaux ENEDIS, télécommunications, éclairages publics sont en cours jusqu'au 15 juillet prochain. Dans le but de maintenir une circulation fluide dans cette zone de travaux, les chicanes seront momentanément enlevées.



BUDGET 2025

Le budget a été pensé avec un double objectif : d'une part, maîtriser les dépenses de fonctionnement sans compromettre la qualité des services proposés aux habitants ; d'autre part, poursuivre les investissements nécessaires pour préparer l'avenir.

Cela passe notamment par la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des équipements scolaires ou encore l'entretien de la voirie. Nous veillons également à mobiliser, chaque fois que possible, des subventions et des certificats d'économie d'énergie pour alléger le coût des projets.

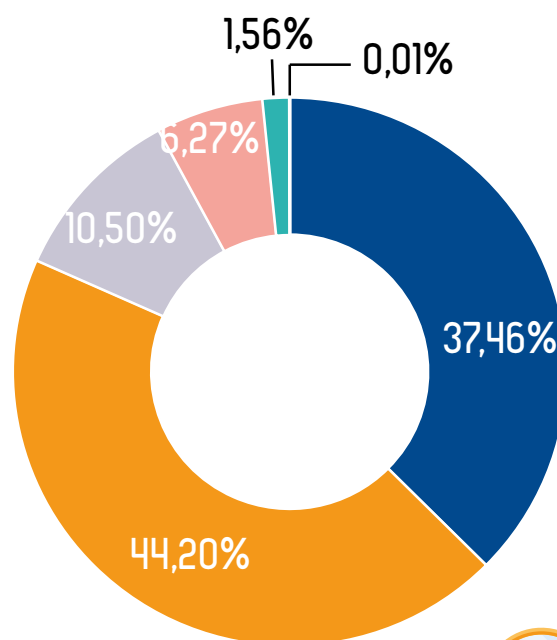
Comme chaque année, le budget s'organise autour de deux grandes sections :

- La section de fonctionnement, dédiée à la gestion des affaires courantes.
- La section d'investissement, qui permet de financer les projets structurants pour demain.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2025, elles sont évaluées à 3 721 573,50 € dont 3 429 826 € correspondant aux dépenses réelles, 291 717,50 € correspondant aux dépenses d'ordre.

- Charges à caractère général 1 284 670 €
- Charges de personnel et frais assimilés 1 516 120 €
- Atténuations de produits 360 032 €
- Autres charges de gestion courante 215 188 €
- Charges financières 53 416 €
- Charges exceptionnelles 400 €



ANALYSES DES DÉPENSES

Pour 2025, l'accent sera mis sur l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs avec des prestations d'élagage (écoles, tennis, parc de la Feuilleraie), de nettoyage de toitures, d'entretien de voirie, de réfection de la passerelle Vaux-la-Reine prolongée.

Ces efforts se traduisent par une **hausse des dépenses entre 2023 et 2025** :

- > pour l'entretien des bâtiments publics,
- > pour l'entretien de la voirie,
- > un bond global pour toutes les prestations liées à l'entretien.

À cela **s'ajoutent les dépenses énergétiques et de maintenance** (pompes à chaleur, vidéo protection), **en hausse constante. Bonne nouvelle : la ligne "location" diminue de 36 %** grâce au retour des services techniques dans des locaux municipaux.

Par ailleurs, **une nouvelle charge apparaît** : le reversement à l'agence de l'eau d'une

redevance sur la performance du réseau (62 000 €).

Un **soutien exceptionnel** est accordé au service départemental d'**incendie** et de secours.

Côté personnel, **les effectifs restent globalement constants**, à l'exception d'un renfort en périscolaire pour répondre aux normes d'encadrement, et d'un recrutement temporaire en filière culturelle pour assurer une transition avant un départ à la retraite.

Le personnel intervenant dans les écoles et les accueils de loisirs pèse désormais plus de 40 % de la masse salariale, un poids en hausse continue, à la mesure de la fréquentation croissante.

Enfin, **la loi de finances 2025 alourdit les cotisations retraite des fonctionnaires**, qui passeront de **31,65 % à 34,65 %**, avec une **trajectoire ascendante jusqu'à 43,65 % d'ici 2028**.

PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT

Les atténuations de produits sont les sommes déduites de la fiscalité locale perçue par la commune.

Les principaux postes de prélèvement sont les suivants :

- > **Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : 235 342 €.**
- > **Fonds de solidarité des communes d'Île-de-France (FSRIF) : 41 226 €.**
- > **Fonds de péréquation intercommunale (FPIC) : 45 000 €**, sous réserve de maintien de la répartition actuelle avec l'Orée de la Brie.

> **Nouveauté 2025 – Fonds de réserve Dispositif de Lissage des Ressources des Collectivités (DILICO) : 36 970 €**, contribution imposée dans le cadre du redressement des comptes publics.

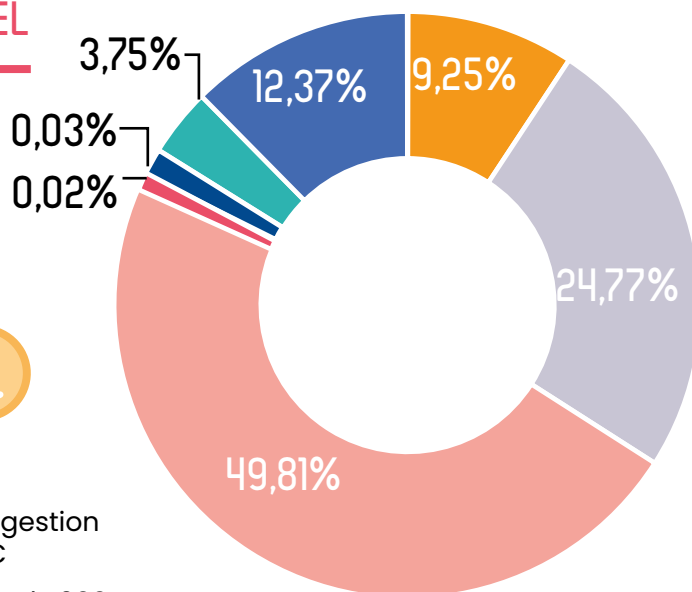
> **Carence en logements sociaux** : cette année, le montant est annulé grâce à l'investissement communal dans un programme de logements aux Auzais.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL

L'évaluation doit être prudente et ne prendre en compte que les recettes certaines. En cours d'année, d'autres recettes peuvent venir abonder le budget (subvention ou participation CAF ou familles selon les effectifs accueils de loisirs).

- Atténuations de charges 1 271 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 340 618 €
- Impôts et taxes 912 768,95 €
- Fiscalité locale 1 835 062 €
- Dotations, subventions et participations 138 003 €
- Autres produits de gestion courante 455 914 €
- Produits exceptionnels 600 €



ANALYSES DES RECETTES

Comparaison des Taux d'imposition 2024 entre communes

Taux 2024	THRS*	FB*	FNB*
PERIGNY-SUR-YERRES	25,59%	31,25%	33,97%
MANDRES-LES-ROSES	23,81%	37,38%	51,29%
VARENNES-JARCY	10,05%	30,39%	48,10%
QUINCY-SOUS-SENART	12,98%	33,92%	32,62%
BOUSSY-ST-ANTOINE	16,32%	35,90%	111,38%
SERVON	12,15%	35,77%	43,11%
CHEVRY-COSSIGNY	15,83%	38,80%	96,04%
COMBS-LA-VILLE	14,82%	42,63%	66,28%
BRIE-COMTE-ROBERT	15,27%	40,42%	68,53%

* THRS : Taxe d'habitation • FB : Taxe foncière sur le bâti
• FNB : Taxe foncière sur le non-bâti

ZOOM SUR LA FISCALITÉ LOCALE (2021-2025)

Côté taux communaux, la taxe sur le foncier bâti est passée de 28,42 % en 2021 à 30,39 % en 2025. Les taux restent parmi les plus bas du secteur.

+ D'INFOS SUR

Les documents budgétaires sont en ligne sur le site de la commune.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

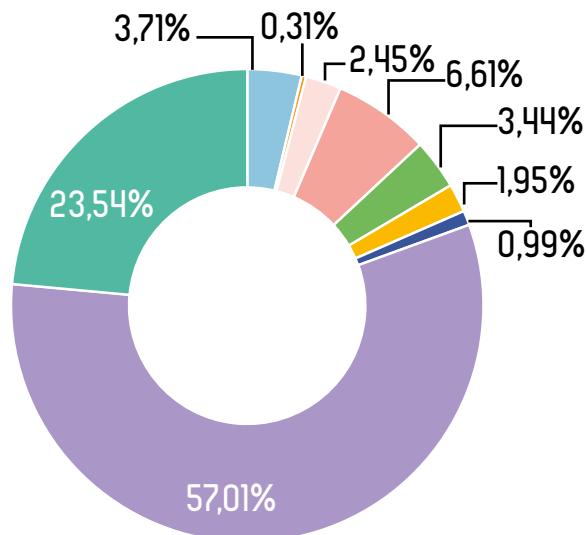


En 2024, la commune a engagé plusieurs chantiers : extension de l'école et du réfectoire, rénovation de la maison rurale à la Ferme de Jarcy, et début du remplacement de l'éclairage public par des LED (1^{ère} tranche Libération Gaillon). D'autres actions ont été lancées, comme l'atlas de la biodiversité ou les études pour l'extension

des services techniques. Certains projets, comme la voie de désenclavement des Aufrais, sont en attente (cf. article précédent).

Ces opérations s'étalent sur plusieurs exercices, et le budget 2025 intègre à la fois les restes à réaliser et les nouvelles recettes et projets à venir.

- Frais d'études 90 596 €
- Concessions, licences 7 500 €
- Acquisitions de terrains 59 882 €
- Aménagement terrain, installations générales, réseaux, cimetière 161 451 €
- Outillage et équipements divers 84 057 €
- Matériel de transport 47 532 €
- Mobilier, informatique 24 229 €
- Constructions 1 392 652 €
- Voirie des Aufrais, parking 574 955 €



ANALYSES DES DÉPENSES

Les investissements 2025 en résumé

La commune poursuit ses engagements en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration des équipements publics. Parmi les principaux projets :

- > **Écoles** : panneaux solaires et pompes à chaleur, extension du réfectoire avec traitement acoustique.
- > **Sécurité** : mise aux normes de la mairie et du poste de police.

> **Autres travaux** : rénovation de la maison rurale, équipements pour la salle des fêtes, cuve d'arrosage enterrée (budget participatif régional), jeux et plantations, extension du columbarium.

> **Matériel** : signalisation, radar pédagogique, mobilier et informatique.

> **Mobilité** : projet de véhicule électrique pour la police (**subvention régionale à 30 %**).

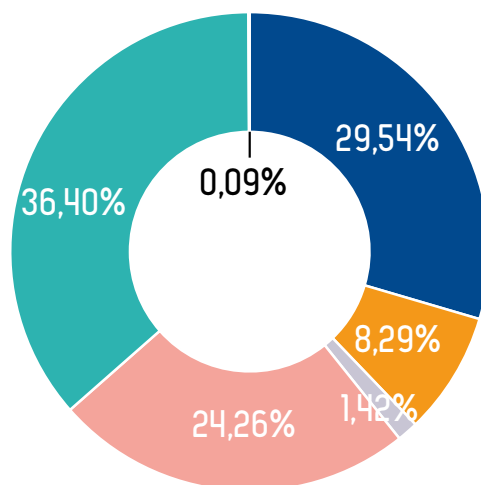
> **Études** : environnement (voie des Aufrais), extension du cimetière.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement des investissements 2025 s'appuie à 29,6 % sur des subventions, à 24,3 % sur les fonds propres, et à 36,4 % sur un nouvel emprunt.

À cela s'ajoutent quelques ressources complémentaires (divers, opérations d'ordre, report du budget photovoltaïque).

- Subventions 730 465,46 €
- FC TVA 205 000 €
- Taxe aménagement 35 000 €
- Excédent capitalisés 599 821,10 €
- Emprunts 900 000 €
- Divers 2 200 €



LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de dette s'élève à 2 989 697,77 €, avec une capacité de désendettement estimée à 5 ans, dans la moyenne nationale (5,5 ans en 2023 selon la DGCL).

UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Petit tour d'horizon des services proposés avec le soutien de la municipalité, de l'intercommunalité et de bénévoles engagés.

SOUTIEN AUX JEUNES ET AUX FAMILLES



Aide aux devoirs

Une formidable équipe de bénévoles assure l'aide aux devoirs durant l'étude (temps dédié après l'école).

Stage de natation « Savoir Nager »

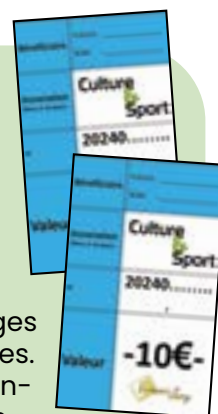
La commune propose des stages « Savoir Nager » à de jeunes varennois qui peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement complet et obtenir leur diplôme de natation lors des vacances d'été.



Bon sport et culture

En fonction de votre quotient familial, vous pouvez bénéficier d'un coupon sport/culture.

Ce dernier participe à l'adhésion d'une association sportive ou culturelle et permet également la participation à des stages proposés pendant les vacances scolaires. Cette aide est attribuée aux familles varennoises pour les enfants âgés de 3 à 18 ans.



MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Les temps festifs

Chaque année, le CCAS organise pour les plus de 68 ans une sortie de printemps, un repas de fin d'année et la galette des rois.



ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

Le Clic

Le Centre Local d'Information et de Coordination Nord Est Essonne est un service gratuit pour l'information et la coordination des actions en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans, de leur entourage, des professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

L'équipe du CLIC peut se déplacer au domicile pour aider à constituer un dossier de prise en charge, organiser l'intervention des services d'aide à domicile et de soins infirmiers, mettre en

place le portage des repas... toutes démarches permettant de respecter les choix de vie.

En parallèle de la mission d'accompagnement individuel le CLIC met en place des actions de prévention, d'informations, pour améliorer les conditions de vie au domicile des personnes (exemples : nutrition, activité physique adaptée...).

Toute l'équipe du CLIC reste **à votre disposition** pour répondre à vos questions **au 01 85 23 00 50** ou **par mail à accueil@clicnordestessonne.fr**

Livraison de repas à domicile



Ce service s'adresse aux seniors (60 ans et plus) ainsi qu'aux personnes se trouvant dans l'incapacité permanente ou temporaire d'assurer la préparation de leur repas.

Les bénévoles du CCAS livrent les repas à domicile du lundi au vendredi.

Transport à la demande

Réservé en priorité aux 60 ans et plus qui utilisent déjà les services du CCAS et aux bénéficiaires de l'APA ou de la CNAV, ce service facilite le déplacement des seniors dans le cadre de démarches administratives, médicales mais aussi pour leur permettre d'aller se recueillir au cimetière.

Ce transport personnalisé est assuré du lundi au vendredi suivant les disponibilités des bénévoles.

Assistance informatique



Vous pouvez profiter d'un service d'assistance et d'accompagnement individuel aux démarches administratives en ligne pour les plus de 60 ans.

Pour en bénéficier et vous informer, prenez contact avec le CCAS au 01 69 00 11 33.

Téléassistance

En partenariat avec VITARIS, l'installation de la Téléassistance vous est proposée. Ce service permet d'être relié 24/24h et 7/7j à une centrale d'écoute pour une protection optimale. **De jour comme de nuit ce dispositif assure votre sécurité** avec, si besoin, l'intervention des secours dans les meilleurs délais.

Plan canicule



Durant les périodes de fortes chaleurs, le CCAS propose un accompagnement personnalisé pour les personnes qui en ressentent le besoin.

Ces derniers pourront recevoir des visites du réseau de solidarité ou des appels des services municipaux.

LES SERVICES D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ

Episol, l'épicerie solidaire

L'épicerie solidaire de BRIE-COMTE-ROBERT permet aux personnes en difficulté économique de se procurer des produits d'hygiène et des denrées alimentaires à moindre coût. **Afin de bénéficier de paniers à prix réduit, un entretien préalable avec le CCAS est nécessaire.**



La Sagad

Soin, Aide, Garde, Accompagnement à Domicile



Cette association propose un service d'aide et de soins à domicile. Les prestations vont de l'aide à l'autonomie via des services ménagers en passant par des soins et accompagnement à domicile, un suivi personnalisé et de l'assistance quotidienne.

Contacter La Sagad au : 06 71 63 58 67 ou par mail au sagadvy2@wanadoo.fr

Action Génération

Entreprise autorisée de services à la personne et d'aide à domicile, elle propose une assistance 24h/24 et 7j/7, en urgence, de manière temporaire ou durable selon vos besoins : aide-ménagère, accompagnement à domicile, courses...

Informations au 01 69 00 57 17 ou par mail au contact@actiongeneration.fr



MOBILITÉ ET TRANSPORTS SOLIDAIRES



Proxi'Bus

Le Proxi'Bus est un service de transport à la demande desservant les communes de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie. Proxi'Bus vient vous chercher à un arrêt proche de chez vous et vous conduit à proximité de votre destination !

Réservez votre transport au : 01 83 25 00 56, par mail : contact@doreedelabrie ou directement via votre compte utilisateur sur <https://oreedelabrie>.

Blablacar Daily

Optez pour une solution de déplacement économique, écologique et rapide pour venir au travail. Afin de favoriser le covoiturage l'intercommunalité s'associe avec **Blablacar Daily**.

Vous êtes conducteur (rice) : grâce à la CCOB et à Île-de-France Mobilités, les kilomètres partagés vous rapportent davantage qu'un simple trajet en covoiturage : les conducteurs reçoivent au minimum **2 € à chaque course et jusqu'à 8 €**.

Vous êtes passager (ère) : bonne nouvelle, **c'est gratuit !** Tous vos trajets sont offerts, même sans le Pass Navigo. Rendez-vous sur l'application Blablacar daily.



Véhicule partagé

La municipalité met à votre disposition un Kangoo électrique en **location à la demande pour 3 € de**

l'heure. Pour en bénéficier, il suffit de **télécharger l'application gratuite Renault Mobility** et d'y réserver le créneau qui vous convient.

Pédibus pour la rentrée 2025

Le dispositif Pedibus permet de réduire la pollution et de se rendre à pied à l'école en toute sécurité.

Le principe est simple : à tour de rôle, des parents volontaires viennent chercher les enfants (inscrits à l'avance) devant chez eux et les accompagnent à l'école à pied.

Pour que cette initiative puisse voir le jour dès la rentrée 2025-2026, faites-vous connaître en mairie si vous êtes intéressé pour être accompagnant ou participant.



SÉCURITÉ ET HABITAT

Participation citoyenne

Ce dispositif repose sur la vigilance des habitants qui, sans jamais intervenir directement, signalent tout fait inhabituel à la Police municipale ou nationale (présence suspecte, comportement anormal...).

10 citoyens vigilants ont déjà pris leurs fonctions après une réunion avec les autorités locales.

Vous souhaitez rejoindre le dispositif ?
Contactez la mairie ou la police municipale
au 06 86 92 00 65.
Ensemble, veillons les uns sur les autres !



Rénovation énergétique (SURE)

L'intercommunalité vous propose un Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) en mettant à disposition gratuitement un conseiller expert dans les projets d'amélioration énergétique de votre habitation. SURE fournit informations et conseils, aide à la demande de travaux, plan de financement, facilitation de recherche d'entreprises et suivi post travaux.

Plus d'informations au
01 60 62 61 05 ou mail :
sure@loreedelabrie.fr



Tranquillité vacances

Bénéficiez de l'opération tranquillité vacances : en vous inscrivant en mairie. **La police effectuera des patrouilles régulières** pour surveiller votre domicile en votre absence. Si votre logement est inoccupé, ce **service gratuit** garantira sa sécurité.

Vous restez sur place ? **Aidez à veiller sur le quartier.**

En cas de fait suspect ou de cambriolage, n'intervenez pas : **appelez immédiatement le 17** Police-Secours (appel gratuit) ou **le commissariat de votre secteur.**

Tous ces services sont financés et assurés grâce à la municipalité, l'intercommunalité et la participation des bénévoles.

Pour plus de renseignements,
prenez contact avec la mairie
au 01 69 00 11 33

ou mail : accueil@varennes-jarcy.fr

RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

OLD STAR GAME BASKET

Le vendredi 14 mars, Varennes-Jarcy Basket Club a organisé ses premiers « Old Star Games ». Un match entre une sélection de jeunes « Rookies » qui ont gagné 50 à 48 contre des plus âgés « Olders ». En plus du match, des concours ont également eu lieu :

- le « Skill Challenge », parcours technique de meneur et de shoot ;
 - le concours à 3 points ;
 - le concours de lancer francs ;
- et l'incroyable tir du milieu de terrain.

Promis, on le refait l'année prochaine !



LA DOUBLETTE DE L'ANNÉE !

V.J.P (Varennes-Jarcy Pétanque) a réuni ses adhérents le 1^{er} mars pour une compétition en doublette montée.

24 équipes se sont affrontées toute la journée pour gagner le titre 2025.

Beau début de saison pour Lény Blanc et Yohan Bodin qui sont les grands vainqueurs.

Nous vous souhaitons la même réussite pour les Championnats.



LA 2^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES FAMILLES



Le 9 mars, le Salon des Familles est revenu au gymnase Sandrine Martinet avec, en invitée spéciale, Marion Cuerq spécialiste en sciences de l'enfance et autrice du livre « Une enfance en nORD ».

Les participants ont pu profiter de nombreux ateliers, conférences, tombolas et même stand de maquillage. Une garderie surveillée a permis à tous de profiter de ce Salon des Familles en toute sérénité.



SALON DE PEINTURE

Du 14 au 23 mars, pour sa 20^{ème} édition, le salon de peinture de La Clef des Champs a pu mettre à l'honneur plusieurs peintres talentueux. Les œuvres étaient exposées à la salle des Fêtes de Varennes-Jarcy.

RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

LE CABARET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 15 mars, l'École de Musique a donné rendez-vous aux Varennois au petit cabaret de Varennes pour une soirée en musique.



ABCD CONCERT

Le 22 mars, la soirée ABCD a su de nouveau enchanter son public avec un concert plein de pep's.



BAL COUNTRY

Dimanche 30 mars, l'association Cowboy Stomp'n Dance a proposé un bal Country et Line Dance qui a remporté un vif succès.



NOUVELLE PLANTATION D'ARBRES

96 arbres et 40 arbustes ont été plantés au niveau du stade ! Dans un souci de respect de la biodiversité et des objectifs écologique, les arbres ont été sélectionnés selon les préconisations de l'A.R.B. (l'Agence Régionale de la Biodiversité).



RÉTROSPECTIVE



Ça s'est passé à Varennes-Jarcy

REPAS ET THÉ DANSANT

Dimanche 30 mars 2025

Repas « paëlla » pour débiter et ensuite thé dansant jusqu'à 19h. Ambiance joyeuse et détendue pour les 220 personnes présentes.

L'animation de qualité proposée par l'orchestre de Didier Couturier a contribué à réunir beaucoup de monde sur la piste pour le plaisir de danser en couple ou en ligne les paso doble, tango, boléro, quick-step, boston, valse, bachata, cumbia, madison, rock, twist, charleston...

Prochain repas dansant le dimanche 12 octobre 2025 avec l'orchestre de Delphine Lemoine.

Merci aux bénévoles, aux « filles de la buvette » et à la municipalité pour son soutien en moyens humains, financier et techniques.

Le Club de Danse Varennois



CARNAVAL ET CHASSE AUX ŒUFS Le 5 avril 2025

La fête du Printemps a permis aux Varennois de célébrer comme il se doit le retour de la saison des fleurs et du beau temps ! Le soleil était au rendez-vous et les participants ont pu profiter d'un défilé de carnaval dans les rues de Varennes-Jarcy, suivi d'une chasse aux œufs dans le domaine de la Feuilleraie.



Photos Bruno Pissarra



ET AUSSI...

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit oui



Marie-Lou Mayens et Yvan Maugère
Le 22 mars

Bienvenue dans la vie



Solhan Konaté Klein le 15 février



AGENDA



**26
27**

LE FESTIN GOURMAND -
SALLE COUDERT - 10H-18H

Servon



04

CONCOURS D'ATTELAGE ET DE
TRAVAIL À PIED - PRAIRIE

08

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
ET INAUGURATION DU LOKAL

Varennes-Jarcy

**17
18**

EXPOSITION TERRE À FEU - MAISON
DES ASSOCIATIONS

17

SCÈNE OUVERTE

24

CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE

18

TRAIL À OBSTACLES CHEVRIARD (TOC) -
9H30-13H

Chevy-Cossigny

24

TROKÉDON VÉGÉTAL - PLACE DU MARCHÉ
15H-17H



01

VIDE-GRENIER - PRAIRIE
CONCERT GOSPEL - ÉGLISE ST SULPICE
15H30 ENTRÉE LIBRE

Varennes-Jarcy

14

VA'RUN'NOISE

21

FÊTE DU VILLAGE / ÉCO-CONCERT -
LA PRAIRIE

29

LA JOURNÉE AMÉRICAINE

